



Atelier Eco-emploi étude d'une filière bio déchets des professionnels



La saisine de la municipalité :

Etudier l'organisation d'une filière bio déchets pour les professionnels à Sainte Luce

Les membres de l'atelier :

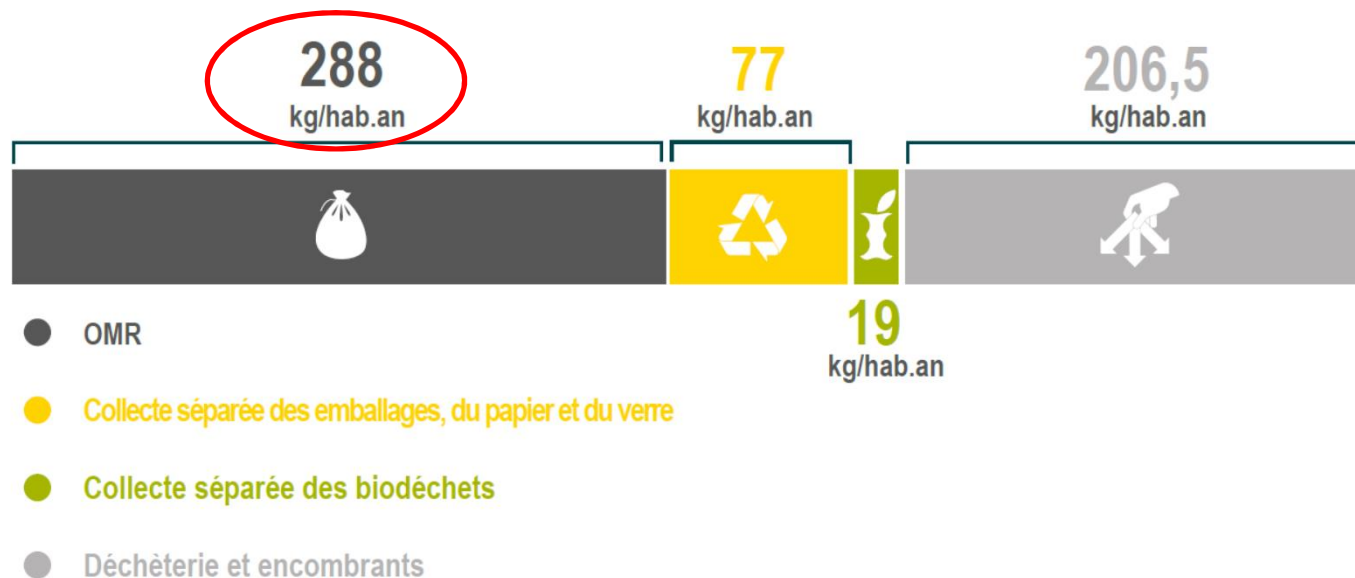
L.Lubrano – F.Luneau - C.Rousselot - C.Brisac - J.R Barret - E.Coignard - B. Gerry –
L.Bureau– M.Sègue

Les bio déchets : qu'est-ce que c'est ? Déchets compostables ?

- Selon le code de l'environnement : Article R541-8.
Biodéchet : tout déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, tout déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine issu notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires.
- Les biodéchets correspondent aux déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales. Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...).
- Les biodéchets ont la capacité de « pourrir », c'est pourquoi on les appelle également putrescibles ou fermentescibles.
- Nous préférons parler de déchets «compostables» et donc nous allons plutôt utiliser ce terme.

Les bio déchets : pourquoi une filière ?

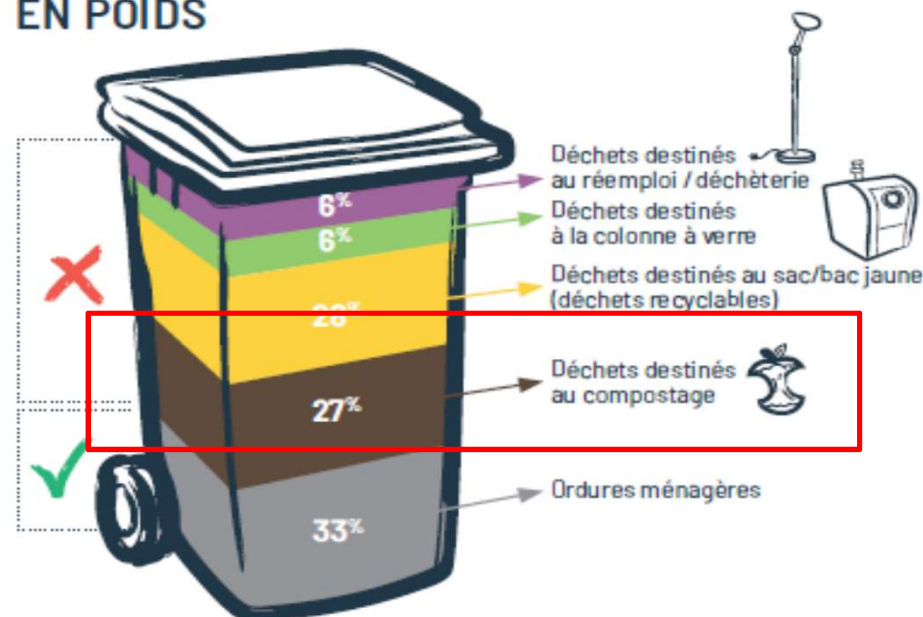
- Avant d'aller plus en détails, quelques précisions sur les acronymes utilisés.
 - DMA : déchets ménagers et assimilés, ce sont **les déchets non dangereux** des ménages ou provenant des entreprises industrielles, des artisans, commerçants, écoles services publics, hôpitaux,...
 - OMR : ordures ménagères résiduelles, c'est-à-dire après tri des recyclables et des encombrants, des déchets verts.
- Quelques chiffres nationaux (source ADEME-réseau Compostplus-collecte séparée des biodéchets une solution d'avenir-2015)



Les bio déchets : pourquoi une filière ?

- Quelques chiffres nationaux (source ADEME-réseau Compostplus-collecte séparée des biodéchets une solution d'avenir-2015)
 - Nous produisons 288kg d'OMR chacun par an. Ce sont les déchets collectés dans les bacs bleus.
 - Ces OMR contiennent 36% de biodéchets qui pourraient être collectés séparément et valorisés.
- A Nantes Métropole (source : rapport annuel synthèse déchets NM - 2017) : les OMR contiennent 27% de biodéchets « compostables ».

CARACTÉRISATIONS DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (2016-2017) EN POIDS



Les bio déchets : pourquoi une filière ?

➤ Caractéristiques des déchets « compostables » (biodéchets) :

(source ADEME-réseau Compostplus-collecte séparée des biodéchets une solution d'avenir-2015)

- Les biodéchets alimentaires contenus dans les OMR sont constitués à **60% d'eau**
- En incinération, la présence de déchets humides à faible pouvoir calorifique **abaisse les rendements énergétiques** et **favorise l'émission de dioxines** par combustion partielle.
- Le **pouvoir calorifique** des biodéchets est de **5,9GJ/t** alors que celui des OMR est de **10GJ/t**.

➤ A Nantes Métropole :

- Les OMR sont incinérées et valorisées en énergie
- Ces OMR contiennent 27% de déchets compostables ayant pouvoir calorifique faible de 5,9GJ/t, et contenant 60% d'eau.
- Nous avons là **une source d'amélioration du rendement de l'incinération à considérer**, par la mise en place d'une filière de collecte et de traitement des biodéchets.

État des lieux à Nantes Métropole

Commençons par explorer ce qui se fait à Nantes Métropole et ensuite nous analyserons la situation à Sainte Luce sur Loire.

- Nous constatons qu'il n'y a **pas de filière structurée pour les bio déchets** (« compostables ») en place au niveau de Nantes Métropole (24 communes), environ 650 000 habitants.
- Une filière c'est : un processus de tri, un processus de collecte et un processus de traitement et de valorisation.
- L'embryon de filière existant concerne « les déchets verts de taille » qui sont collectés via les déchetteries et ensuite traités dans des composteurs.
- Pourquoi n'avons-nous pas de filière bio déchets (ou compostables) en place au niveau de l'agglomération Nantaise ? Est-ce un problème de volonté, politique ? Un problème de coût ?
- Nous constatons que plusieurs agglomérations françaises ont mis en place une filière structurée de tri, collecte et valorisation, nous avons analysé 2 communautés de communes Lorient et Lille Europe, mais il y en a d'autres...
 - Lorient Agglomération trie, collecte et traite des bio déchets depuis 2002
 - La Métropole Lille Europe trie, collecte et traite des bio déchets depuis 1994

État des lieux à Nantes Métropole



➤ Coûts pour la gestion des déchets ?

- En France, le service public de gestion des déchets a coûté en moyenne 90 € HT par habitant.

(source: référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets – ADEME – Edition 2017 – établi sur des données de l'année 2014)

- Il s'agit du coût aidé, c'est-à-dire de l'ensemble des charges d'où sont déduites les recettes industrielles (vente d'énergie et de matériaux), les soutiens des sociétés agréées et les aides. Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité.

Coût déchet HT	Nantes Métropole (2017)	Lorient Métropole (2016)
par habitant	92€/h	102€/h
à la tonne	205€/T	199€/T

Sources : rapports annuels des agglomérations et mais pas de données financières disponibles pour la Métropole Lille Europe,

➤ Coût spécifique pour la gestion de biodéchets ? (source: référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets – ADEME – Edition 2017 – établi sur des données de l'année 2014)

- Dans l'échantillon du référentiel, 36 collectivités pour 1,1 million d'habitants ont mis en place une collecte de biodéchets (déchets alimentaires avec ou sans déchets végétaux).
- Le coût complet de ce flux se situe pour 50 % des collectivités entre 225 et 559 € par tonne et entre **15 et 25 €** par habitant.
- En France, **101 collectivités** (représentant 3,2 millions d'habitants) avaient mis en place une collecte séparée de biodéchets en 2014.

État des lieux à Nantes Métropole

- **Pourquoi n'y a-t-il pas de filière bio déchets à Nantes Métropole ?**
 - Pour des questions de coût ?
 - Volonté politique ?
 - Nous n'avons pas la réponse....Mais nous n'avons pas posé la question directement....Ce n'était pas l'objectif de la saisine.

- **La réglementation NM direction des déchets – Les déchets des professionnels**
 - **TEOM, taxe d'enlèvement des ordures ménagères :**

Toutes les propriétés soumises à la taxe foncière sur les propriétés bâties sont aussi soumises à la TEOM. Cette taxe est basée sur la surface de l'habitat, c'est un impôt calculé sur la valeur locative du bâti foncier permettant d'assurer le financement du service public d'élimination des déchets.

La TEOM n'est pas la contrepartie d'un service rendu. Elle est sans rapport avec la production de déchet.
 - **Les déchets dits «assimilés »**, c'est-à-dire non dangereux, similaires à ceux produits par un ménage (restes de repas, papiers, emballages plastiques,...). Leur collecte et traitement peut être assuré par Nantes Métropole ou par un prestataire privé.
 - Si le volume collecté dépasse 10 000 litres par semaine, l'appel à un prestataire privé est obligatoire.

État des lieux à Nantes Métropole

- **La réglementation NM direction des déchets – Les déchets des professionnels**
 - **Les déchets dits «d'activités»**, spécifiques à l'activité professionnelle. Leur collecte et traitement est obligatoirement assuré par un prestataire privé.
 - **La collecte des déchets assimilés par Nantes Métropole**
Nantes Métropole peut assurer la collecte des déchets assimilés pour les professionnels si le volume collecté par semaine n'excède pas **10 000 litres**.
 - Si recours aux services de Nantes Métropole et que la **dotation hebdomadaire dépasse 1020 litres (soit 3 bacs de 340 litres)**, alors la **redevance spéciale (RS) est applicable**.
 - La dotation hebdomadaire est calculée comme suit : nombre de bacs à disposition du professionnel x volume des bacs x fréquence de collecte du secteur.
 - **Qu'est ce que la redevance spéciale ?**
La loi du 13 juillet 1992 donne l'obligation aux collectivités qui assurent la collecte et le traitement des déchets ménagers assimilés des professionnels et des administrations de financer le service par **une redevance spéciale (RS)**. Dans ce cadre, Nantes Métropole, lors du Conseil Communautaire du 17 décembre 2004, a décidé d'instaurer la RS conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et à l'obligation législative qui lui est faite à ce sujet.

État des lieux à Nantes Métropole

- **La réglementation NM direction des déchets – Les déchets des professionnels**
 - **Qu'est ce que la redevance spéciale ?**
Cette redevance **s'ajoute à la TEOM** (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).
 - **Comment calculer la redevance spéciale ?**
Le montant de la redevance spéciale (RS) à acquitter pour l'année est calculée comme suit :
(dotation hebdomadaire en litres – 1020) x tarif de la RS en vigueur (1) x coefficient d'activités (2)
(1) Base tarif RS 2017 : 0,509 € par litre
(2) Coefficient d'activités : défini selon le type d'activité du professionnel
- **Les collectes à Sainte Luce**
 - Sainte Luce : collecte bac bleu et bac jaune 1 fois par semaine.



État des lieux à Sainte Luce sur Loire

1. 2 actions expérimentales en cours :

Une sur le marché auprès des commerçants « forains » et une auprès de commerçants sédentaires du centre ville uniquement, elles sont complémentaires.

Et utilisent en commun un composteur situé entre la poste et la salle Renée Losq.

2. Expérimentation sur le marché

Début, en mai 2015 avec la mise en place de bacs spécifiques et du composteur.

Environ 10 commerçants du marché expérimentent et environ 1,4T de bio déchets sont collectés par an



3. Expérimentation des commerçants du centre ville

Début, en juin 2016 avec utilisation du composteur déjà en place.

La collecte est assurée 1 fois par semaine par une personne de Solidarité emploi, à pied, à l'aide d'une petite remorque.

La mise en place a été conduite par la CMA 44.

7 commerçants du centre ville expérimentent et 6,3T de bio déchets ont été collectés en 2017.



État des lieux à Sainte Luce sur Loire

4. Approche économique

- Approvisionnement du broyat et gestion du composteur : 2000€ par an
- Temps homme pour collecte sur le marché : 1800€ par an (1h par semaine)
- Temps homme pour collecte auprès des commerçants et artisans : 3800€ par an (2h par semaine)

5. Bilan et coût global

- **7600€** par an, pour l'instant, supportés par Nantes Métropole, pour 7,7t de déchets « compostables » collectés et valorisés par an.
- La faisabilité technique est bien démontrée, le principe de l'économie circulaire et locale est bien techniquement démontrée, le compost produit localement est utilisé par le service des espaces verts de la ville de Sainte Luce-sur-Loire.

6. Conclusion :

Une faisabilité technique démontrée mais un coût supporté par la collectivité, **ce n'est donc pas une solution pérenne financièrement.**





La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire pour les professionnels : quelles solutions ?

- Quelles étapes pour mettre en place une filière bio déchets ?
 1. Une volonté de la collectivité, commune ou métropole
 2. Lancer une étude complémentaire auprès des professionnels et des citoyens afin d'évaluer la faisabilité et la pérennité.
 3. Faire participer les acteurs de terrain à la mise en place des solutions
 4. Lancer une campagne d'information personnalisée
 5. Informer les clients de la démarche engagée par le professionnel
 6. La mise à disposition de supports pour favoriser le tri :
 - bio seau ou container adapté
 - formation personnalisée
 - campagne d'information ciblée
 7. Mettre en place une collecte séparée
 8. Mettre en place le traitement et la valorisation
 9. Mesurer l'efficacité par la mise en place d'indicateurs de suivi pour réagir face aux dysfonctionnements

La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire pour les professionnels : quelles solutions ?



Afin de réfléchir sur des informations plus factuelles nous avons décidé de lancer une enquête auprès des professionnels de la commune

- Ci-après les questions extraites du questionnaire

Questionnaire déchets « compostables »



Question 1

Quels types de déchets « compostables » produisez-vous ? (cochez les cases appropriées)

Type déchets « compostables »	Régulièrement	Parfois	Jamais	Précisions complémentaires
Epluchures				
fruits et légumes v				

Question 2

2.1 Quelle est la taille de vos bacs ? (répondez dans la case appropriée)

Taille de vos bacs	Cochez la taille appropriée	Combien sortez-vous de bacs par semaine ?
Moins de 340 litres		
340 litres		
Plus de 340 litres		

La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire pour les professionnels : quelles solutions ?

➤ Ci-après les questions extraites du questionnaire

2.4 Que faites-vous de ces déchets

Traitement des déchets	Cochez la case qui vous correspond
Collecte de déchets assimilés ordures ménagères par NM	
Déchets enlevés par un autre prestataire	
Autres cas à préciser dans la case	

Question 3

Vous êtes soumis à la TEOM, quel est le montant annuel pour votre entreprise?
(Vous êtes libres de ne pas répondre si vous jugez cette information confidentielle)

Montant Annuel de la TEOM :

Question 4

Etes-vous soumis à la RS (redevance spéciale) ?
Pour un volume de déchets supérieur à 1020 litres par semaine ou bien à partir de 3 bacs de 340 litres

Oui / Non *(Rayez la mention non appropriée)*

Question 4.1

Quel est le montant annuel de la RS pour votre entreprise ?
(Vous êtes libres de ne pas répondre si vous jugez cette information confidentielle)

Montant Annuel de la RS :

La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire pour les professionnels : quelles solutions ?

➤ Ci-après les questions extraites du questionnaire

Question 5

5.1 Etes-vous prêt à vous engager dans une démarche éco-citoyenne, **en triant les déchets** « compostables » que vous produisez ?

Oui/Non (*Rayez la mention non appropriée*)

Oui pourquoi ?

Non pourquoi ?.....

5.2 Si oui, à quelles conditions :

Pratique / technique ?.....

Financière ?.....

Question 6

Nous avons besoin de connaître le nom et les coordonnées de votre entreprise.

Toutefois ces données ne seront pas divulguées sans votre accord, elles vont nous servir à vérifier que nous avons bien questionné les entreprises figurant dans notre liste.

Renseignez les champs (en pointillés ci-dessous).

Entreprise (raison sociale):

Secteur d'Activité (fleuriste, restaurant, moyenne distribution...) :.....

Adresse :

Nombre d'employés :

Chiffre d'affaires annuel :..... (*Vous êtes libres de ne pas répondre si vous jugez cette information confidentielle*)



La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire : le questionnaire auprès des professionnels

- Nous avons identifié 33 professionnels producteurs potentiels de biodéchets, fleuristes, restaurants, moyennes surfaces de distribution et boulangeries.
- Nous avons exclus de notre étude les professionnels impliqués dans l'expérimentation en cours.
- Nous avons planifié d'obtenir 20 questionnaires, mais avons en eu 16 seulement.
- 4 professionnels ont refusé de renseigner le questionnaire

	NB à Ste Luce	Questionnaires reçus	En attente
fleuristes	3	3	0
restaurants	22	9	0
moyennes surfaces	3	3	0
boulangeries	5	1	0
TOTAL	33	16	0



La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire : résultats du questionnaire

➤ Les fleuristes

	NB	reçus	En attente
Hibiscus – rte de Paris	1	1	0
Fleur Indigo – pl Jean Drouet	1	1	0
Aux Floralies – rue Jean Moulin	1	1	0
TOTAL	3	3	0

➤ Les boulangeries

	NB	reçus	En attente
Les Blés d'or – rue R.Coty	1	expérimentation	0
Le Fournil de Camille – rue J.Moulin	1	expérimentation	0
Le Grenier à Pain – rue Denis Papin	1	1	0
La Mimine-Banette – rue L.Blériot	1	Refus	0
A et J Deschamps – rue J.Moulin	1	expérimentation	0
TOTAL	5	1	0



La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire : résultats du questionnaire

➤ Les Moyennes surfaces de distribution

	NB	reçus	En attente
Chlorophylle – rue Denis Papin	1	1	0
U Express– pl G.De Gaulle	1	1	0
Carrefour Contact – rue de la Cadoire	1	1	0
TOTAL	3	3	0

CDL – Atelier Eco-emploi

La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire : résultats du questionnaire

➤ Les restaurants

	NB	reçus	attente		NB	reçus	attente
Villa Belle Rive – Bellevue	1	1	0	Brasserie des sports– r J.Moulin	1	Exp	0
Pont de Bellevue - Bellevue	1	1	0	Scaramouche – rue Blériot	1	NA	0
Bénureau - Le Grand Plessis	1	1	0	Moulin des Landes – r. Lavoisier	1	refus	0
Le Petit Plessis – rue du Plessis	1	refus	0	La Cantine – rte de Paris	1	NA	0
Au Soleil Levant – rue Coty	1	NA	0	Les Maraichers – r. J.Moulin	1	1	0
Le Burger- rue de la Loire	1	NA	0	TOTAL	22	9	0
Arlequine Pizza – rue du Pavillon	1	NA	0				
Mama Mia – la Planchonnais	1	NA	arrêt				
Relais de la Bougrière	1	1	0				
Mélusine Pizza –la Cadoire	1	NA	0				
OZ Restaurant – rue G.Eiffel	1	1	0				
Brasserie Idéliste – rue G.Eiffel	1	1	0				
Buffalo Grill – rte de Paris	1	1	0				
Restaurant le 20 – r. de la Jalousie	1	refus	0				
West Grill – rue Blériot	1	1	0				
La Chope Gourmande – r. G.Eiffel	1	NA	0				
Pizza de Nico – rte de Paris	1	NA	0				



La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire : résultats du questionnaire

➤ Représentativité?

- Les résultats sur lesquels nous allons travailler émanent de 16 professionnels
- Et qui représentent **48,5% des professionnels identifiés**
- Si nous considérons les professionnels qui participent à l'expérimentation du cœur de ville, 4 parmi nos listes, nous arrivons à 60,6%. S'ils participent à l'expérimentation nous pouvons considérer qu'ils sont favorables à notre démarche,
- Pouvons nous considérer la représentativité correcte? Oui.
- Nous pouvons aussi considérer que notre étude n'est pas une étude statistique et n'est qu'une approche avec ses limites.

La filière bio déchet à Sainte Luce sur Loire : résultats du questionnaire

- Le volume de déchets pour 16 professionnels, estimation en fonction du nombre de bacs mentionnés dans le questionnaire.

	Volume en litres / semaine
Villa Belle Rive – Bellevue	2040
Pont de Bellevue - Bellevue	1020
Bénureau - Le Grand Plessis	340
Brasserie Idéliste – rue G.Eiffel	340
Buffalo Grill – rte de Paris	3000
West Grill – rue Blériot	2700
OZ Restaurant – rue G.Eiffel	680
Relais de la Bougrière	1700
Les Maraichers – r. J.Moulin	340
Chlorophylle – rue Denis Papin	1020
U Express– pl G.De Gaulle	1360
Hibiscus – rte de Paris	520
Fleur Indigo – pl Jean Drouet	650
Aux Floralties – rue Jean Moulin	500
Le Grenier à Pain – rue Denis Papin	1020
Carrefour Contact - Rue de la Cadoire	2040
TOTAL	19270



La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire : résultats du questionnaire

- Analyse des données du plus global au plus détaillé - page 1

- Au total **19270 litres** de déchets sont collectés +/- 30% par semaine pour 16 professionnels
 - En considérant la fourchette basse => 13400 litres par semaine
 - La masse volumique des déchets en sacs avant compactage est 0,15-0,3kg/l, étude du Sénat et de l'ADEME 1998
 - En prenant 0,15kg/l => **2,000T/semaine pour 16 professionnels**

- Les OMR contiennent 27% de déchets « compostables » (source : rapport annuel synthèse déchets NM - 2017).

- 27% de déchets « compostables » dans les 2T/ semaine

- ➔ **0,54T/ semaine de déchets « compostables » pour 16 professionnels**



La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire : résultats du questionnaire

- Analyse des données du plus global au plus détaillé - page 2
- 14 sur 16 professionnels sont prêts à aller plus loin pour trier les déchets
- 2 refusent complètement de passer du temps supplémentaire
- 2 sur 16 paient la redevance spéciale RS
- L'ensemble des professionnels trie actuellement les déchets suivants :
 - Les papiers et cartons, déposé dans les bacs verts ou jaunes et collectés par NM
 - Le verre, en général déposé dans les containers publics NM
 - Les huiles et graisses usagées et les font retirer par des prestataires par obligation légale.
- Tous les autres déchets ne sont pas triés et finissent dans les bacs bleus, **4 exceptions** voir page suivante.
- 8 sur 16 souhaitent la mise en place de bac spécial et de collecte pour les déchets « compostables ».
- 5 sur 16 ne proposent pas de solution mais sont favorables à une démarche
- Pour 5 sur 16 un coût supplémentaire sera un problème



La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire : résultats du questionnaire

- Analyse des données du plus global au plus détaillé - page 3

Les 4 exceptions :

- 2 sur les 16 ont mis en place un système de tri interne et un composteur individuel pour les déchets « compostables » : les restaurants la Brasserie l'Idéaliste et le Pont de Bellevue.
- La moyenne surface Chlorophylle a mis en place un système de tri et des solutions pour :
 - Déchets compostables : repris par une association avec frais de déplacement pris en charge
 - Papier – carton : repris par une association, qui revend ensuite à PAPREC
 - Plastique : repris par une association
 - Cagettes bois : reprises par les producteurs et clients
- La moyenne surface Carrefour Contact, retour vers les entrepôts Carrefour, processus Carrefour en place pour :
 - carton,
 - plastiques
 - bio déchets



La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire : résultats du questionnaire

- Analyse des données du plus global au plus détaillé - page 4
- Particularité des restaurants :
 - Le reste assiette pose un problème de tri, en effet les produits sont mélangés légumes, viandes, fruits, pâtisseries etc. aucun n'est vraiment prêt à procéder à ce type de tri, en ce moment, car trop chronophage, ces déchets terminent dans les bacs bleus.
- Le don des restes assiette aux clients pose un problème sanitaire, le restaurateur doit fournir un contenant avec des consignes de conservation, le coût du contenant est à prendre en charge...???
- Particularité des fleuristes :
 - Les déchets générés sont fleurs fanées, végétaux et emballages cartons, papiers et plastiques, ces déchets terminent dans les bacs bleus et verts ou jaunes.
 - Pour un cas les cartons sont parfois retournés au MIN.
 - Aucun des 3 fleuristes ne peut installer de composteur, car pas assez d'espace.



La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire : Conclusion du questionnaire

- 14 sur 16 professionnels sont prêts à aller plus loin pour trier les déchets
- 8 sur 16 souhaitent la mise en place de bac spécial et de collecte pour les déchets « compostables ».
- 5 sur 16 ne proposent pas de solution mais sont favorables à une démarche

➔ **Majoritairement les professionnels interrogés sont favorables à une démarche de tri et de collecte des déchets « compostables ».**

➔ **0,54T/ semaine de déchets « compostables » pour 16 professionnels**

Si tous les professionnels identifiés décident d'utiliser la filière de collecte et traitement, nous aurons potentiellement **1T/semaine** de déchets « compostables ».

NB: Toutes les données par professionnel issues du questionnaire sont disponibles dans une table xls, à disposition sur demande.



La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire : quelles solutions ?

- Si une majorité des professionnels est favorable à une démarche de tri et de collecte de déchets « compostables ».
- **La mise en place d'un processus de collecte des déchets « compostables » est donc indispensable.**
- Quel traitement des bio déchets ? Méthanisation ? Entomoculture ? Compostage ?
Etant donné les quantités faibles sur Sainte-Luce, **le compostage est la solution la plus appropriée.**
- L'expérience de **l'association La Tricyclerie** à Nantes
 - Elle collecte et composte les déchets organiques auprès de professionnels de Nantes (32 restaurants, 9 espaces bureau, 1 épicerie, 1 jardinerie, 1 boulangerie).
 - Chaque professionnel dispose d'un contenant spécial pour stocker les déchets « compostables » qu'il trie.
 - Les déchets sont collectés à l'aide d'une remorque tractée par un vélo.
 - Les déchets ainsi collectés sont ensuite compostés.
 - Le coût à la charge de chaque professionnel est de 40€/mois.

→ Nous pensons que cette façon de faire peut être mise en place à Sainte Luce



La filière bio déchets à Sainte Luce sur Loire : quelles solutions ?

➤ Mise en place d'une filière déchets « compostables » avec le support de l'association La Tricyclerie (Une proposition détaillée de service est disponible)

L'association La Tricyclerie peut accompagner et supporter la mise en place de la filière pour :

- la gestion logistique
- les étapes de mises en route
- les financements
- les enjeux d'intégration dans la Métropole
- les arguments pour encourager les professionnels
- un atelier pourra être proposé ensuite pour mettre en parallèle l'activité de La Tricyclerie et les prochaines étapes possibles à Ste Luce
- Une intervention est possible pour présenter l'expérience de Nantes



➤ Cette solution présente des avantages intéressants :

- C'est une solution locale au niveau de la commune
- Elle contribue à la réduction des déchets, ainsi qu'à leur valorisation
- Elle est vertueuse écologiquement, transport sans usage de produit carboné
- Elle ne nécessite pas d'investissement important
- Elle sera pérenne financièrement

